

DES COLOS QUI NOUS RASSEMBLENT



Des colos
qui nous rassemblent

CONTACT ORGANISATEUR

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE

33, rue Joseph Chanrion - 38000 GRENOBLE

Tel : 04 38 12 41 30 - Fax : 04 76 70 02 57

vacances@laligue38.org

Agrément touristique : AG 075 95 00 63

En savoir + : colos.laligue38.org

Nos blogs colos : blogs.laligue38.org

LES INDISPENSABLES

- * Test d'aisance aquatique.
- * Duvet chaud
- * Chaussures fermées et à lacets pour la pratique des activités d'eau vive.

Tranche d'âge : 13/15 ans

COCKTAIL MONTAGNE ET EAUX VIVES

GUILLESTRE

NATURE DU SÉJOUR

Séjour sportif sous le soleil des Hautes-Alpes, aux portes du Parc Régional du Queyras. Rafting, canyoning, hydrospeed, escalade, via-ferrata, randonnée, bivouac, visite du fort de Mont Dauphin, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Prendre goût à l'aventure, dormir sous tente, être autonome, gérer les courses, la préparation des repas et les différentes tâches de la vie quotidienne. Les jeunes sont accueillis au camping La Rochette à Guillestre, sous tente igloo 3 places. Le groupe bénéficie d'un barnum équipé pour la cuisine et les temps d'activités. Chaque activité sportive est encadrée par la base d'eau vive Adelante, forte d'un partenariat de 20 ans avec notre association. Chaque intervenant est diplômé d'état dans son activité.

À Guillestre, personne n'est en reste !

SITUATION GÉOGRAPHIQUE, CADRE DE VIE

Le cœur des Hautes Alpes est à Guillestre (1000 m d'altitude). Aux confluents de la Durance et des Gorges du Guil, le climat y est exceptionnel. Guillestre est situé aux portes du parc régional du Queyras et de Mont Dauphin (place forte de Vauban inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO).

Ce séjour permettra à chaque jeune de découvrir des activités de moyenne montagne sous le soleil, la bonne humeur et de favoriser le « vivre ensemble ». L'hébergement se fera en camping sous tente au **camping de la Rochette à Guillestre**. La piscine municipale est dans le camping et les jeunes peuvent se baigner tous les jours. Le séjour est prévu pour 35 jeunes de 13 à 15 ans. Il est mis à disposition du groupe un marabout cuisine avec réchaud collectif, frigidaire et malles de rangement pour les denrées non périssables. Tout le matériel de camping est fourni : vaisselle, tapis de sol... **Les duvets sont à prévoir par la famille.**

Le projet est de donner un véritable goût d'aventure aux jeunes,



retrouvez toutes nos colos sur
www.laligue38.org

Agréments UFOVAL : Ministère de la Jeunesse et des Sports. Agrément Ministère chargé du tourisme : C.G.O.L / LFEEP : AG.075.95.0063 C.G.O.L : Utilité publique / Décret du 31.05.1930 n° siren : 779 552 405 - n°Siret : 779 552 405 00069 - Code APE 94 99Z

PROGRAMME PREVISIONNEL

- 1 randonnée pédestre (encadrée par un AMM B.E)
- 1 séance de canyoning et découverte de la vallée du Fournel (encadrée par un B.E)
- 1 séance de rafting sur la Durance (encadrée par un B.E)
- 1 séance d'escalade sur parois naturelles (encadrée par un B.E)
- 1 séance de via ferrata (encadrée par un B.E)
- Découverte des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 1 séance Nage en eaux vives (encadrée par un B.E)

VIE QUOTIDIENNE

Rythme de vie : Le réveil est individualisé sauf en cas d'activité ou de sortie matinale. Le coucher, également est individualisé, il s'effectue toujours à des heures raisonnables après une veillée. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée et des conditions climatiques; elles sont adaptées au rythme de vie des jeunes.

Repas : Nous avons le souci de proposer des repas équilibrés, pris à des heures régulières. Nous veillons à ce que les jeunes mangent de tout et suffisamment.

Nous prendrons en considération les régimes alimentaires et médicaux signalés avant le départ.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour.

SANTE

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si le jeune suit un traitement en cours **lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi.** Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si le jeune tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes avertis dès que possible. Fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

RELATION PARENTS / JEUNES

L'équipe d'animation insiste pour que les jeunes envoient au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Un blog est tenu tous les 2 jours pour donner des nouvelles aux familles. Les coordonnées sont communiquées lors des envois des convocations.

ARGENT DE POCHE

L'argent est géré par le jeune et peut être confié à l'équipe d'animation. S'il souhaite le conserver, aucun contrôle ne sera effectué par l'équipe d'animation (utilisation, perte, vol). Cet argent reste sous l'entière responsabilité du jeune. Les besoins étant limités, les sommes importantes sont déconseillées.

OBJETS DE VALEUR

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

VOYAGE

Le voyage s'effectue en train ou en car du lieu de départ à Guillestre. Sur place, transport en minibus.

PRATIQUES ADDICTIVES : TABAC ALCOOL DROGUES

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.





ATTESTATION D'APTITUDE PREALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITES NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles)

Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude. Activités concernées : le canoë, le kayak et activités associées, la descente de canyon, le ski nautique, la nage en eau vive, le radeau et activités de navigation associées, le surf, la voile.

Le test est à effectuer en piscine et l'attestation à placer avec les autres documents dans la valise.

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e),

Titulaire du diplômeN°

Certifie que, (nom et prénom du mineur) :.....Né (e) le :.....

Demeurant :

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

Effectuer un saut dans l'eau

Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes

Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes

Nager sur le ventre pendant 20 mètres

Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Epreuves effectuées avec brassières / sans brassière de sécurité (rayer la mention inutile)

Fait leà.....

Signature : Cachet :

TROUSSEAU ETE

A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Centre :

NOM ET PRÉNOM DU JEUNE :

du / / au / /

ÂGE :

Nombre	Linge	Départ famille	Arrivée centre	Départ centre	Observations
LINGE DE CORPS					
8	tee-shirts				
8	slips ou culottes				
1	chemises ou polos				
8	paires de chaussettes				
VETEMENTS DE JOUR					
3	pantalons				
3	Polaire ou sweat-shirts				
1	survêtement				
3	shorts				
1	jupe ou robe				
1	k-way et vêtement chaud				
CHAUSSURES					
1	paire de baskets				
1	paire de chaussures de marche				
1	paire de baskets usagée pour activités eaux vives (pas de chaussons aquatiques)				
1	paire de nus pieds				
BAIGNADE					
2	maillot de bain				
1	bonnet de bain (si piscine)				
2	draps de bain				
1	crème solaire				
POUR LA TOILETTE					
2	serviettes de toilette				
2	gants de toilette				
1	trousse de toilette complète				
1	crème solaire				
1	savon de marseille				
POUR LA NUIT					
1	Sac de couchage chaud				
1	lampe de poche				
2	pyjamas ou chemises de nuit				
DIVERS					
1	chapeau ou casquette				
	mouchoirs tissus ou kleenex				
1	sac à dos OBLIGATOIRE				
1	Paire de lunettes de soleil avec cordon				
1	Gourde				
1	nécessaire courrier				

